

03 JANVIER 2023

Flash Info



Aménagements du quai Alexandre III

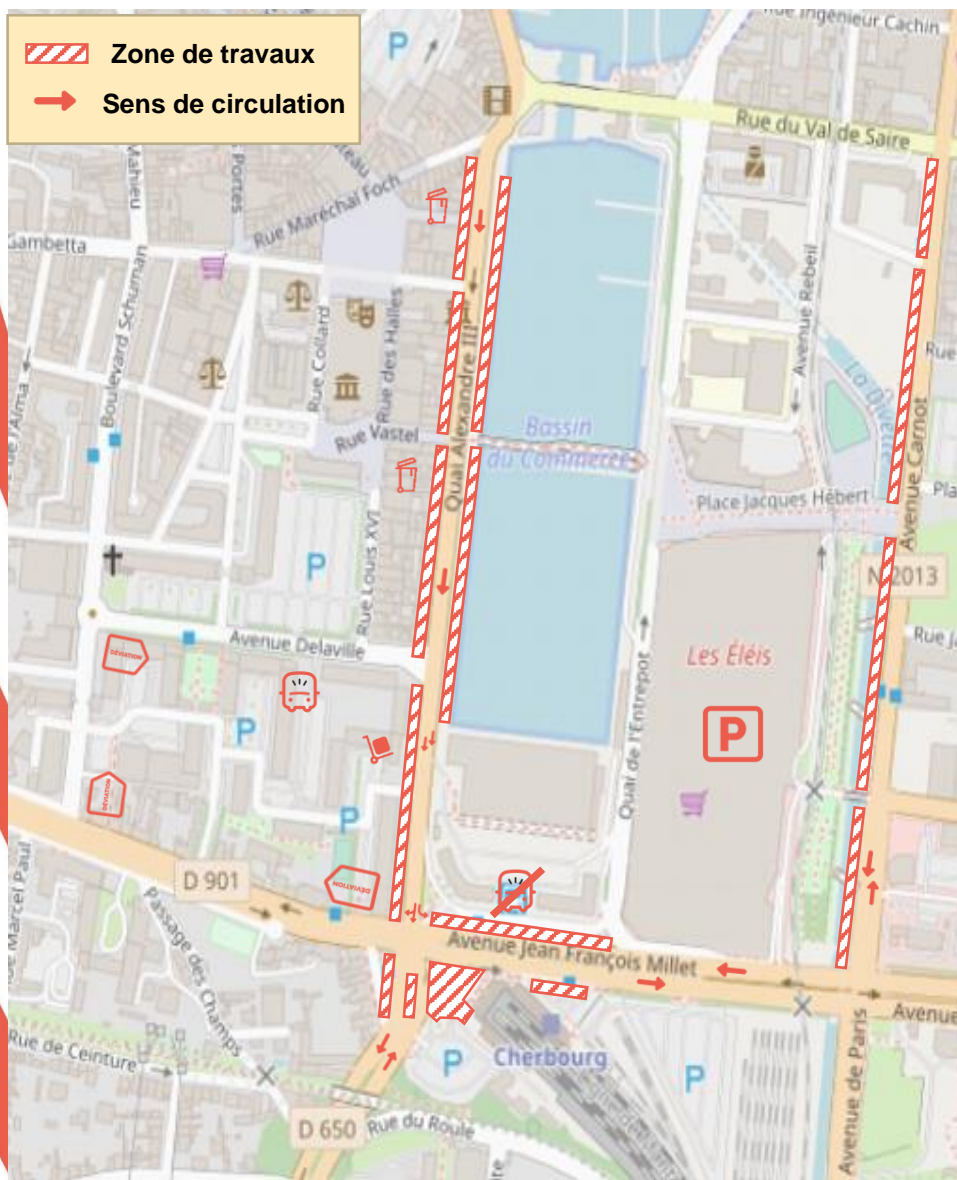


De janvier à juillet 2023 : finition des travaux côté façades et aménagements des bords à quai.

Création d'un muret anti submersion, d'espaces piétons végétalisés, de quais de bus, de la piste cyclable et de la voirie

Attention : le stationnement n'est plus possible côté quai.

Lorsque cela est possible, la voie de circulation est doublée d'une voie dédiée aux services de secours. Pour la sécurité de tous, cette voie ne peut servir ni au stationnement ni à la circulation.



La circulation s'effectue sur 1 voie



Pendant la durée des travaux, **véhicules, vélos et trottinettes se partagent la chaussée**, soyez prudents



Un **cheminement piéton sécurisé** est prévu le long du chantier



Vos commerces sont **accessibles**. L'accès au cœur de ville se fait par :

- la rue Maréchal Foch
- le boulevard Mendès France
- le quai de Caligny puis Napoléon
- la rue des tribunaux et Delaville (courant du 1^{er} trimestre)



Des **places de livraison** sont disponibles le long du chantier



Les jours de **ramassage des déchets** demeurent inchangés mais les sacs doivent être déposés dans des **points de collecte spécifiquement créés pour les travaux**



La **gare routière** est déplacée Av. Delaville pendant les travaux

Se déplacer en toute sécurité à proximité des zones de chantier

Le rôle de la **signalisation temporaire** est de vous avertir d'une **modification de voirie** pour vous permettre de mieux anticiper la conduite dans la zone en travaux. Elle est représentée par des **panneaux avec un fond jaune** et des **marquages jaunes au sol**.

La **signalisation temporaire est prioritaire**, vous ne devez plus tenir compte de la signalétique blanche dans la zone concernée.



Je chemine à pied

Des **déviations piétonnes** ont été mises en place pour vous déplacer et traverser en toute sécurité. Si vous utilisez des rollers ou une trottinette non motorisée, vous devez circuler sur les trottoirs. Les zones de chantier sont interdites au public.

Les véhicules utilitaires, cars, bus, camions et engins de chantier comportent de nombreux **angles morts**. La hauteur du poste de conduite rend à peine ou pas du tout repérables les autres usagers se trouvant dans ces angles. Soyez vigilants lorsque vous circulez à proximité de ces véhicules.



Je roule en trottinette motorisée, à vélo

Les **pistes cyclables** restent empruntables, sauf mention contraire. Dans ce cas, trottinettes électriques et vélos circulent sur le côté droit de la **chaussée**, dans le respect du code de la route. Sur le trottoir, vous redevenez piéton.

Seuls les enfants de moins de huit ans sont autorisés à rouler sur les trottoirs. Pensez-y : casque et vêtements/équipements réfléchissants vous rendent visible des autres usagers.



Je circule en véhicule

Les voies de circulation sont maintenues, avec des modifications qui évolueront en fonction des besoins du chantier. Merci de suivre la **signalétique jaune**.

Ne vous engagez pas dans une intersection encombrée (rond-point, feu tricolore, croisement...); vous pouvez être immobilisé et par conséquent gêner le trafic.



Vos commerces restent ouverts et accessibles pendant toute la durée des travaux. Suivez les indications mises en places.



VOS CONTACTS

Une question ? Contactez les médiatrices des travaux :

• **Angélique Lecanu**
07 85 85 74 65 / angelique.lecanu@lecotentin.fr
Secteur Centre, Equeurdreville, Querqueville et gare

• **Cathy Camus**
06 08 24 15 40 / cathy.camus@lecotentin.fr
Secteur Octeville, gare, Carnot et Tourlaville



POUR S'INFORMER ET ÉCHANGER

Pour en savoir plus sur l'actualité du chantier, les rencontres et les détails concernant votre quartier :

- Rendez-vous sur le site **capcotentin.fr**
- Inscrivez-vous à la boucle WhatsApp, auprès des médiatrices, pour recevoir les dernières informations sur les travaux : téléchargez l'application et envoyez « Merci de m'inscrire à la boucle WhatsApp BNG »